LETTRE POUR LA SUÉDE 1680.

LETTRE DE L'EPOQUE DE LOUIS XIV.

COURRIER DIPLOMATIQUE ENVOYÉ PAR L'AMBASSADEUR DU ROI DE FRANCE EN POSTE À COPENHAQUE (MONSIEUR DE MARTANGIS) À SON HOMOLOGUE SUÉDOIS EN POSTE À STOCKHOLM (ISAAC DE PAS MARQUIS DE FEUQUIÉRE).

DOCUMENT SECRET CODÉ AVEC DES CHIFFRES ET TRADUCTION FAITE PAR SON DESTINATAIRE.

a Copenhague le 16e Aoust 1680.

Je náy receu Monsieur aucune de vos lettres
depuis huict ou dix jours
l'alliance náuance queres
Il me semble que 16 34 81 57 14 53 100 et je ne
scay a qui en attribuer la cause, si ce nest bien
a la Suede qui na pas envoyé a son Ministre en
80 51 139 15 81 1 9 80 33 26 34 170 71 108 63
France les pouvoirs suffisans pour la
9 77 57 18 10 18 39 31 85 31 13 18, 10 51 59
conclure. le changement que la mort de Pl.
14 24 59 33 53 24 31 14 93 68 13 51 67 10 19
Gulb. a produit dans le ministere
63 113 26 12 27 69 18 8, 62 53 64 85 9 43 33
pourroit a mon auis auoir retardé l'execution
de ce dessein. Je vous prie Monsieur de me
vouloir communiquer vos pensées sur ce sujet,
de m'apprendre en quel estat se trouue 33 8 27 7 53

Lettre document envoyé par "la valise diplomatique" entre **MONSIEUR de MARTANGIS**, ambassadeur du Roi de France (**LOUIS XIV**) en poste à Copenhague (du 24 novembre 1679 au 29 avril 1683) à l'ambassadeur de France en poste à Stockholm : **ISAAC de PAS MARQUIS DE FEUQUIÉRE**.(1672 - 1682)..**Texte codé avec utilisation de chiffres à la place de mots, mélangeant les phrases anodines aux questions politiques.** Extraordinaire document diplomatique secret, de la période de LOUIS XIV. Seul vu.

LETTRES POUR LA SUÉDE 1733.

LETTRES DE L'ÉPOQUE DE LOUIS XV.

LETTRE DE NANTES DU 15 JANVIER 1733, ACHEMINÈE "ILLÉGALEMENT" JUSQU'À STOCKHOLM.

ENTRAVE AU MONOPOLE POSTAL.

Lettre de NANTES du 15/1-1733, confiée à un voyageur pour STOCKHOLM (S). Cette lettre n'a aucune annotation postale, et a étè transporté "illégalement" par en voyageur. Cette pratique n'était pas rare à l'époque et vraissemblablement un nombre relativement important de de courrier était transporté de cette maniére. Bien qu'interdite déjà depuis le 29 novembre 1681 où des arrêts du Conseil d'État stipulaient : **"Sa Majesté a fait et fait très expresse interdiction et défenses à tous messagers... de se charger d'aucunes lettres ni paquets....à peine de 300 livres d'amende..."**

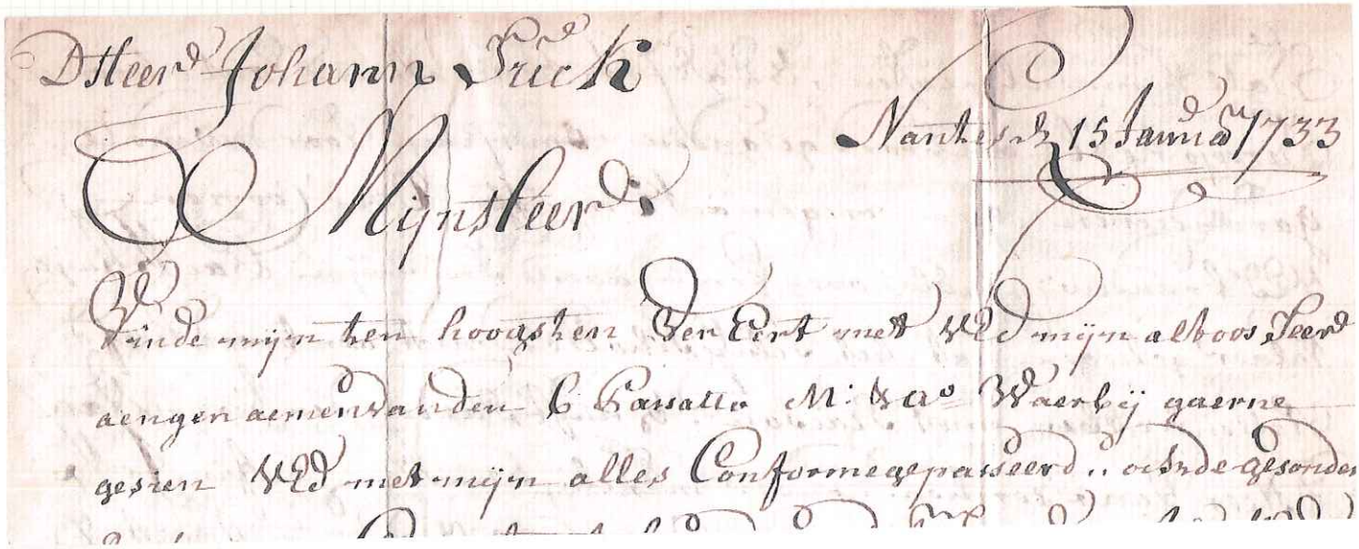

LETTRES POUR LA SUEDE 1779 - 1783.

1. période : 1773 - 1800.
1773 - 21/3-1800.

LETTRES DE L'EPOQUE DE LOUIS XVI.

TARIF du 8/7-1759.

Lettre en port dû de Brest pour Kalmar(S). La lettre n'est pas datée, mais la marque lineaire **BREST** a été utilise dans la période : 1779 - 1780. En haut manuscrit "**Bonne adresse**" et de la meme écriture en bas "**La Suede**". A l'arrivee à Hambourg, annotation à la craie sanguine du chiffre 17, exprimé en Lybske skilling (Lyb.sk.) = distance Brest-Paris-Givet-Hambourg. En haut à gauche, chiffre 17 répeté par le bureau de Poste Suédois à Hambourg. Le chiffre 1 en haut à droite est un nr. de liste Suédois. Le chiffre 22 est la somme totale à payer par le destinataire.

Lettre similaire,en port dû de Bordeaux du 10/5-1783 pour Stockholm (S). Marque "**B**" de Bordeaux , 17 Lyb.sk. inscrit à Hambourg. Arrivée à Stockholm le 31/5-1783. 22 jours de voyage.

LETTRES POUR LA SUÈDE 1798 - 1802.

2. période : 1800 - 1848
22/3-1800 - 31/12-1848.

K.P. : KÖNIGLICH POST.

Lettre en port dû de Toulon sur Mer pour Carlskrona (S). La lettre est non datée , mais la marque **78 / TOULON,** fut utilisée de 1798 à 1805. Il n'y a pas de marque : **R.N...** de rayon, ce qui laisse à croire que la lettre a été envoyée avant la convention entre la France et laTour & Taxis du 7/10-1802. La marque **K.P.** = Königlich Post a été frappée à **MÜNSTER.** Chiffre 17 (Lyb.sk.) à la craie sanguine, inscrit à Hambourg pour la distance :Toulon sur Mer-Paris-Givet-Münster-Hambourg. A Carlskrona, taxée à 32 (sk.bco.) et annulation de la taxe 17.

J'ai placé ces lettres après le 22/3-1800, car il s'agit vraissemblablement de correspondances à caractère militaire et devait surement dater de l'époque, après que Napoleon ait pris le pouvoir en France.

Lettre similaire qui montre plus clairement qu'il s'agit bien des initiales **K.**et **P**. dans la marque linéaire au tampon. Ce sont les deux seules lettres connues, de France pour la Suède, avec cette marque **K.P**.

LETTRES POUR LA SUÉDE 1803 - 1809.

2. Période : 1800 - 1848.
22/3-1800 - 31/12-1848.

K.P. : KÖNIGLICH POST.

Lettre en port dû de MORLAIX du 30 août (sans année) pour UDDEVALLA (S). Cachaet linéaire de départ : **28/ MORLAIX**, ce cachet fût utilisé pendant la période : 1802 - 1805, mais la lettre est frappée du cachet linéaire : **R.N.° 4**, en rouge frappé à Paris, ce cachet ne fût utilisé qu'après l'entrée en vigueur de la convention entre la France et la Tours et Taxis du 7/10-1802, donc cette lettre a étè envoyé entre 1803 et 1805. Frappe à MÛNSTER de la marque K.P. (type plus grand que les lettres précédentes), taxée à 28 sk.bco, seule lettre vue avec ce cachet K.P. de ce type.

2.période : 1800-1848
2.1 : courrier des forces
Francaises à l'Etranger.

COURRIER DE LA POSTE MILITAIRE DES ARMÉES EN CAMPAGNE, À L'ÉPOQUE DES CONQUÊTES NAPOLÉONIÉNNES.

TARIF : Loi du 24 Avril 1806.

N° 77
GRANDE ARMÉE

Lettre de STRALSUND du 17/9-1809 pour GREIFSWALD (S). Greifswald faisait partie de la Poménarie Suédoise et ce jusqu'en 1815. Lettre en franchise postale. Cachet linéaire en noir , en bas à gauche "**Le Commissaire Ordonnateur**" La lettre émane du Chevalier Monnay commissaire ordonateur pour l'adjudant commandant Agnel (Commandant supérieur du cercle et de la place de Greifswald).

LETTRES POUR LA POMÉRANIE SUÉDOISE 1809 - 1810.

2.Période : 1800 - 1848.
2.1 : Courrier des forces
Francaises à l'Etranger.

COURRIER DE LA POSTE MILITAIRE DES ARMÉES EN CAMPAGNE, À L'ÉPOQUE DES CONQUÊTES NAPOLÉONIÉNNES.
N°28 / ARM.D'ALLEMAGNE

Lettre en port dû, datée du 2 sept. 1809, "De **THEBEN** proche **PRESBOURG** en **HONGRIE**" pour **STRALSUND (POMÉRANIE SUÉDOISE).**
PRESBOURG : nom Allemand de la ville de **BRATISLAVA**. Lettre taxée en noir à 2 schilling ,biffée et retaxée `2 schliing en rouge.
Le **N°28 ARM.D'ALLEMAGNE** n'est pas répertorié dans l'ouvrage d'Albert Reinhardt : **FRANZÖSISCHE ARMEEPOST**.

BUREAU CENTRAL / ARM.D'ALLEMAGNE

PAYEUR G^AL DE / L'ARMÉE D'ALLEMAGNE

Lettre similaire de **RATISBONNE** du 15 mars 1810 pour **STRALSUND**. "Recue le 29 mars et payé 6 schlling" (dans le texte).

TRAITÉ DE PAIX ENTRE LA FRANCE ET LA SUÈDE 1810.

RESTITUTION PAR LA FRANCE DE LA POMÉRANIE SUÉDOISE ET DE LA PRINCIPAUTÉ DE RÜGEN.

BULLETIN DES LOIS.

N.° 267.

(N.° 5183.) *TRAITÉ DE PAIX conclu entre sa Majesté l'Empereur des Français, Roi d'Italie, Protecteur de la Confédération du Rhin, Médiateur de la Confédération suisse, et sa Majesté le Roi de Suède.*

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et les constitutions, EMPEREUR DES FRANÇAIS, ROI D'ITALIE, PROTECTEUR DE LA CONFÉDÉRATION DU RHIN, MÉDIATEUR DE LA CONFÉDÉRATION SUISSE, &c. &c. &c., à tous présens et à venir, SALUT.

NOUS AVONS PROCLAMÉ et PROCLAMONS loi de l'État le traité de paix conclu entre nous et le Roi de Suède, à Paris, le 6 Janvier 1810, ratifié par nous, à Paris, le 21 du même mois, et dont il a été donné connaissance au Sénat le 23 Février suivant, duquel traité la teneur suit :

Sa Majesté l'Empereur des Français, Roi d'Italie, Protecteur de la Confédération du Rhin, Médiateur de la Confédération suisse, et sa Majesté le Roi de Suède, également animés du desir de mettre fin à la guerre qui a divisé leurs

4. Sa Majesté l'Empereur et Roi, voulant donner à sa Majesté le Roi de Suède une preuve de l'amitié qu'il lui porte, et de l'intérêt qu'il prend au bien-être de la Suède, consent à lui restituer la Poméranie suédoise, la principauté de Rügen et leurs dépendances.

LETTRE POUR SUÉDE 1811.

2.Période : 1800 - 1848.
2.1 : Courrier des forces
Francaises à l'Etranger.

COURRIER DE LA POSTE MILITAIRE DES ARMÉES EN CAMPAGNE, À L'ÉPOQUE DES CONQUÊTES NAPOLÉONIÉNNES.

DÈPARTEMENT CONQUIS : 118 AMSTERDAM : 13/9-1810 - 31/12-1813.

Lettre en port payée partiel du 18/1-1811 d'AMSTERDAM pour GOTHEBORG (S). Annotation manuscrite "franco Lingen". Frappe en rouge de la marque linéaire : **118/AMSTERDAM (44mm)** utilisée en 1811.Taxée à 10 lybske skilling. Arrivée à Göteborg le 26/1-1811.

Les lettres de cette période pour la Suède som rarissimes. La Suède étant "l'ennemie", mais **suite au traité de paix entre la France et la Suède de 1810** où la France restitue à la Suède : **la Poméranie Suédoise , la principauté de Rügen et leurs dépendances**, l'échange de courrier a étè de nouveau rétabli.

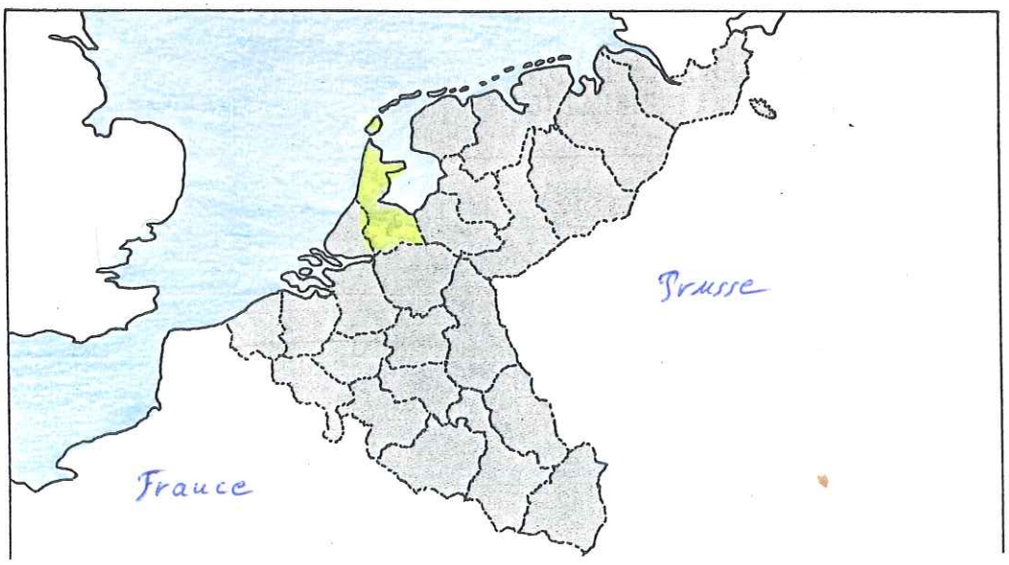

LETTRE POUR LA SUEDE 1829.

2. periode : 1800 - 1848.
22/3-1800 - 31/12-1848.

K.S.N.P.C.
i. Greifswald.
d. 18. OCT.

Cachet rond d'essai du HAVRE.

Lettre du Havre en port dû, du 8 / 10-1829, pour Stockholm (S). Au Havre utilisation du cachet rond d'essai ,de couleur rouge : **LE HAVRE 74 OCTO 1829/ 8**. Cachet lineaire en rouge C.F.4.R, et au bureau de poste Suedois de Greifswald, frappe du cachet **K.S.N.P.C. /i Greifswald /d.18.OCT,** ce bureau de poste Suedois n'a fonctionne que pendant une courte periode. A ma connaissance, c'est la seule lettre connue, portant à la fois le cachet d'essai du Havre et le rare cachet du bureau Suedois : K.S.N.P.C. i Greisfwald.

LETTRES POUR LA SUÈDE 1827 - 1831.

2. période : 1800 - 1848.
22/3-1800 - 31/12-1848.

Lettre en port dû du Havre du 27/8-1827 pour Stockholm (S). Marque rouge : **74/LE HAVRE,** en départ. A Paris en rouge **C.F.4.R** (Correspondance Française 4eme.Rayon). A Hambourg taxeè à 16 Lyb.sk. et au verso, cachet demi cercle Hamburg TH.&.TAX.P.A..4 sept. et cachet encadré : **K.S.&.N.P.C. HAMBURG 4 sept.1827,**(Køniq.Schwed.&.Norweg.Post.Comptoir.),utilisé dans la période 1823-1847. "99" en haut à droite est un nr. de liste Suédois. En haut : 1 RD 27 = 1 Rigsdaler et 27 sk.bco.à payer par le destinataire.

IMPRIMÉ EN PORT DÛ, DÉSINFECTE PAR CRAINTE DE L'ÉPIDEMIE DE CHOLERA.

Imprimè en port dû (prix courant) de Montpellier du 15/12-1831 pour Carlskrona (S). C.à.d. demi-fleuron Montpellier (38) 15 dec.1831. A Paris : C.F.5.R. en rouge, 37 Lyb.sk. à Hambourg et cachet T.T./HAMBURG./26.Dec.31. ensuite bureau Suédois encadré K.S.&.N.P.C./HAMBURG/27DEC.31. A la craie sanguine 2 RD 26 (2 Rigsdaler et 26 sk.bco. à payer par le destinataire). L'imprimé a éte purifiée et comporte de nombreuses perforations. En 1831 toutes les lettres en provenance d'Europe, devaient être purifiées, à cause des risques d'epidemie de cholera.

LETTRES POUR LA SUEDE 1833 - 1839.

2.période : 1800 - 1848.
22/3-1800 - 31/12-1848.

LETTRE PARTIELLEMENT AFFRANCHIE. 1.er.ÉCHELON DE POIDS.

VIA GREIFSWALD

Lettre en port payé partiel du HAVRE du 25/6-1833 pour STOCKHOLM (S). Cachet de départ du Havre 1/2 fleuron du 25 juin 1833 au verso 17 (décimes) payé par l'expéditeur pour la distance le Havre Hambourg, annotation manuscrite en bas à gauche "fr Hambourg" et frappe du cachet encadré P.P. pour confirmation du port payé jusqu'à Hambourg. Lettre 1 en haut à gauche (1.er échelon de poids).via la Tour et Taxis au verso 3.juli 33, K.S.&.N.P.C. HAMBURG 3.jul.33 annotation 1/2 en haut (1/2 lod) , 30 manuscrit en haut à droite et un nr. de liste suédois et au verso cachet linéaire GREIFSWALD. Manuscrit en hat au milieu : 34 s (skilling banco), est la somme totale à payer par le destinataire.

LETTRE POUR LE DANEMARK RÉEXPÉDIÉE EN SUÈDE.

Lettre de BARREGES du 1/9-1839 pour KØPENHAGEN (DK). Cachet de départ 1/2 fleuron de Barreges du 1/9-39, via Paris (5/9) là, frappe en rouge du cachet linéaire C.F.5.R. (Correspondance Francaise 5.ième Rayon , transit au bureau de la Tour et Taxis à Hamburg (11 sept.39).Arrivée KJØBENHAVN 14/9 (manuscrit), réexpédiée le même jour à Stockholm via HELSINGÖR (14/9- 39).Taxée 9 (lyb.sk) barrée et retaxée à 20 lyb.sk soit 50 sk.bco.

LETTRES POUR LA SUEDE 1835 - 1839.

2. periode : 1800 - 1848.
22/3-1800 - 31/12-1848.

LETTRE EN PORT PAYE JUSQU'A HAMBOURG.

BUREAU CENTRAL (PARIS) EN BLEU.

Lettre de Paris du 21/1-1835, partiellement payé jusqu'à Hambourg, pour Malmö (S). C.à.d type 13 en bleu, BUREAU CENTRAL (PARIS) 21 jan.1835. cachet P.P. en bleu, manuscrit "franco Hamburg" et annotation à l'éncre au verso 16 (payé 16 decimes jusqu'à Hambourg). Transit au verso, T.T./HAMBURG/ 27.jan.35. et K.S.&.N.P.C./HAMBURG/27 jan35. "1/2" à l'éncre au verso = 1/2 Lod; "8" en haut à droite est un nr. de liste Suedois et 36 à la craie sanguine est la taxe totale à payer par le destinataire = 36 sk.bco.

ROUTE MARITIME : LE HAVRE - HAMBOURG. C.F.2.R. en rouge frappe au HAVRE.

Lettre en port dû du Havre du 2nov 1839 pour Karlskrona (S). Mention manuscrite en haut" par le vapeur à Hambourg". C.à.d. type 14 , Le Havre (74) 2 nov.1839 et frappe au havre du cachet linéaire en rouge C.F.2.R.(circulaire nr.67 de la Correspondance Etrangére du 1/7-1836). Taxée à la craie sanguine :10 Lyb.sk.à Hambourg, au verso T.T./HAMBURG/6.nov.39.ensuite K.S.&.N.P.C./HAMBURG/8 nov.39 et taxée à l'arrivée à la craie sanguine 1 Rd 47 : 1 Rigsdaler et 47 sk.bco. à payer par le destinataire. Il s'agit vraissemblablement du ou d'un des derniers voyages (pour la saison) de cette route maritime, normalement les rotations s'effectuent entre le mois de mars et le mois d'octobre.

LETTRES POUR LA SUEDE 1839 - 1840.

2. période : 1800 - 1848.
22/3-1800 - 31/12-1848.

LETTRE EN PORT DÛ D'ALGERIE, NON PURIFIEE.

Lettre en port dû d'Algerie, du18/1-1839 pour Göteborg (S). Dernier mois d'utilisation du c.à.d. ALGER (POSS.D'AFR.) 20 janv.1839. Dirigée sur Toulon, où d'après le réglement la lettre aurait dû être purifiée. A Paris C.F.5.R en rouge. Taxée à 20 Lyb.sk., à : T.T./ HAMBURG / 1.febr.39. Annotation "4 gr" = 1er.échelon de poids et "1/2" (Lod Suédois). "50" est un nr. de liste Suédois. A l'arrivée à Göteborg, 1 Rigsdaler et 47 sk.bco. à payer par le destinataire, (manuscrit, en haut à gauche : 1.47.).

VIA GREIFSWALD.

Lettre d'Anzin du 17 oct.1840 pour Stockholm (S), en port payé jusqu'à Hambourg. Au verso Et : port Etranger 9 (décimes) et F : port Français 4 (décimes) en tout 13 décimes jusqu'à Hambourg , franco Hambourg manuscrit, et cachet P.P. en rouge. Au verso bureaux d'échange : Valenciennes (57) 17 oct 40, T.T. HAMBURG / 23. Oct.40, et K.S.&.N.P.C. / HAMBURG / 23 oct.40. Cachet linéaire **GREIFSWALD**. Et en tout 34 sk.bco. à payer par le destinataire.

LETTRES POUR LA SUÈDE 1847.

2. période : 1800 - 1848.
22/3-1800 - 31/12-1848.

1847 : PÉRIODE DE DÉPRESSION ÉCONOMIQUE EN EUROPE.

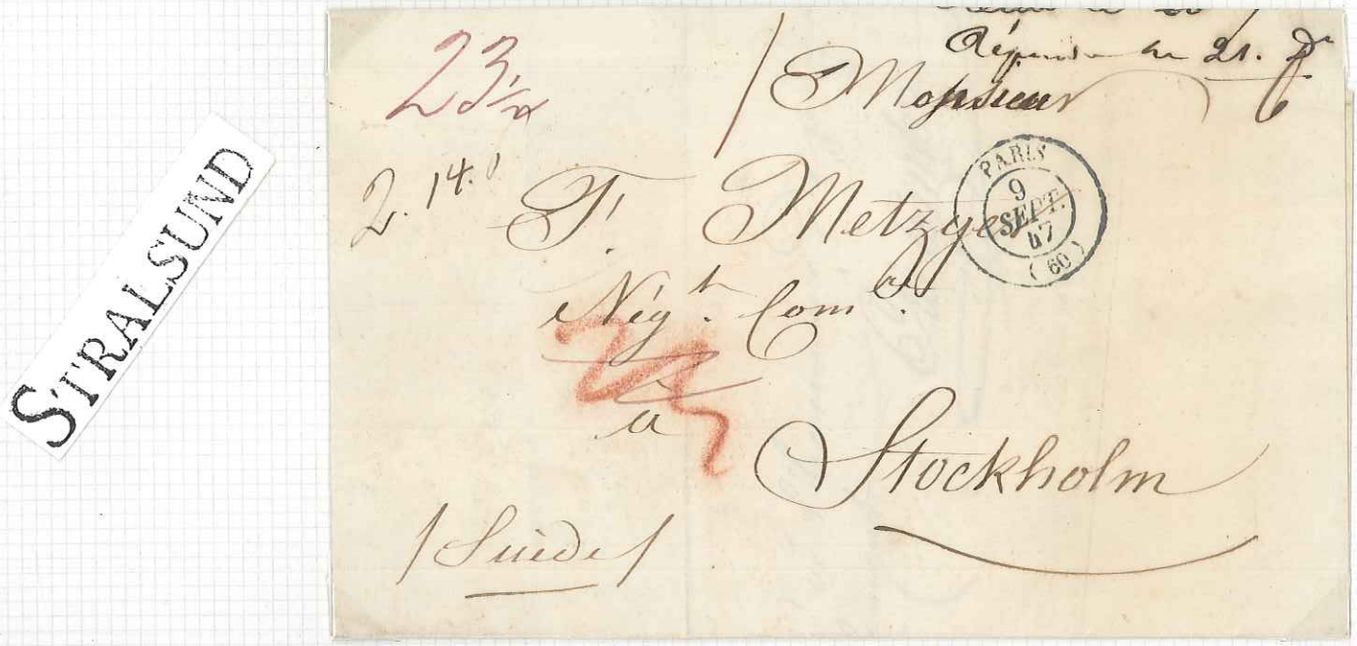

Lettre double port, et en port dû de Paris du 9/9-1847 pour Stockholm (S). Via Valenciennes (bureau d'échange). Taxee à 23 Lyb.sk. à Hamburg T.T. le 12/9-1847. Dirigée sur Stralsund (griffe lineaire au verso), à Stralsund, taxée à 23 1/2 (Sgr.) et annulation de la taxe 23 (Lyb.sk). Nr.de liste 6, (en haut a droite) et chiffre "1" = un lod Suédois. Arrivée à Stockholm le 20/9-1847 et en tout 2 Rigsdaler (Rd.) 14 sk.bco. et 6 rundstykker à payer par le destinataire.

Bureaux d'échange : STRASBOURG et STRALSUND.

Lettre lourde au delà de 15 g.(qui correspondait à 2 1/2 ports), et en port dû, de Cette du 27/7-1847 pour Carlskrona (S). Via Montpellier le 27/7-1847, Lyon le 29/7-1847 et Strasbourg, (au verso Strasbourg à Bale nr.2 le 30/7-1847) Ensuite francfort et Hamburg Th.&.T. le 3/8-1847. En accord avec le tableau V, 3ieme section et le tableau XV, 1er. section, de la convention entre la France et la Tour &.Taxis du 11/9-1844. Lettre similaire à la precedente et en tout 2Rd.et 46 sk.bco. à payer par le destinataire.

LETTRES POUR LA SUÈDE 1843 - 1849.

2. période : 1800 - 1848.
22/3-1800 - 31/12-1848.

"CLOSED MAIL" , jusqu'à HAMBOURG.

Lettre en port dû, de Marseille du 3/5-1843 pour Carlskrona (S). Il n'y a aucun cachet de départ, ou de transit, jusqu'à l'arrivée à Hambourg. Les lettres en port dû, pour la Suède, qui transitaient par Stralsund et Ystad, étaient envoyées en sacs clos, jusqu'au bureau de poste Suédois à Hambourg. Au verso K.S.&.N.P.C. Hamburg le 12/5-1843. Taxée à 18 (Silbergroschen : Sgr.) à Stralsund, et annulation de la taxe 17 (Lyb.sk.). Arrivée à Carlskrona le 17/5-1843, et 1 RD.27 (1 Rigsdaler et 27 sk.bco. à payer par le destinataire).

---

3. période : 1849 - 1875.
3.1 : 1/1-1849 - 31/1-1855.

Lettre similaire de Marseille, du 28/8-1849, pour Nyköping (S). Arrivée K.S.&.N.P.C. Hamburg le 4/9-1849, transit Ystad le 7/9-1849, et en tout 1 Rigsdaler et 39 sk.bco. à payer par le destinataire. Ce sont, à ma connaissance , les 2 seules lettres vues.

LETTRES POUR LA SUEDE 1852 1854.

3. Période : 1849 - 1875.
3.1 : 1/1-1849 - 31/1-1855.

VIA L'OFFICE DE PRUSSE.

Lettre en port partiellement payé de Nantes du 16/6-1852, pour Uddevalla (S). Au verso à l'encre : 24 (décimes), payé par l'expéditeur pour la distance : Nantes - Hambourg, (manuscrit : franco Hambourg). Cachet P.D. en rouge, ici payé jusqu'à Hambourg. Manuscrit : office de Prusse, au verso Ligne-de-Tours (2) du 17/6-52, Hamburg T.T.19/6-1852, K.D.O.P.A.Hamburg 2-3 19/6, Helsingør 21/6-1852. Au recto Helsingborg 21/6-1852. Le chiffre 5 est un nr. de liste Suédois et 24S (sk.bco.) est la somme à payer par le destinataire.

Dans la littérature, la voie par l'office de Prusse, n'apparait pas avant la convention entre la France et la Prusse du 1/7-1853. Le tarif par la voie de la Tour & Taxis du 1/8-1849, était de 6 decimes par 7,5g. ce qui correspondrait au 4eme. échelon de poids, mais ne correspondrait plus à la taxe Suédoise de 24 sk.bco.

LETTRE EXPEDIEE EN DEHORS DE LA CONVENTION ENTRE LA FRANCE ET LA SUEDE DU 1/2 -1855.

Lettre en port dû de Cette du 5/9-1855 pour Stockholm (S). Expédiée à Strasbourg via Montpellier (5/9), Lyon (7/9, ensuite Berlin (12/9), là frappe du cachet linéaire PORTO V.ERFURT, Stralsund (13/9), il n'y a aucune inscription de port à payer au verso, ce qui peut faire penser que la lettre ait bénéficié de la franchise postale de Erfurt à Stockholm. La lettre émane du Consulat de Suède et de Norvège à Cette.

LETTRES POUR LA SUÉDE 1855 - 1856.

3.Période. 1849 - 1875.
3.1 : 1/1-1849 - 31/1-1855.

SUÉDE PAR LA VOIE ANGLAISE.

Lettre en port payé de PARIS du 29/1-1855 pour SUNDSVALL (S). Lettre en Franchise postale (en France), émanant du **Ministère de la Marine et des Colonies** (service du matériel).Cachet linéaire de franchise postale en noir : ***M*ère.de la *M*arine / et des *C*olonies** , PARIS CENTRAL (60) 7 dec.55 , au verso "10" payé 10 décimes, pour le transport hors France jusqu'à destination et petit cachet P.D. Mention manuscrite : "**Par la voie Anglaise**".Lettre expédiée en Angleterre , arrivée à Londres le 9/2-1855, cachet Anglais PAID 9/2-1855. De là, redirigé vers la France cachet d'entrée en France : ANGL. AMB. CALAIS 11 FEVR 55., via AACHEN : AUS FRANKREICH PER AACHEN 13 B 2. Ensuite Hambourg (bureau Prussien) HAMBURG 1 - 2 15/2, là taxée à 7 (Sgr) (silbergroschen), qui correspond à 21 Skilling. Pour la distance Paris - Hambourg, Transit Suédois (bateau à vapeur) Helsingbourg 19/2-1855. Hambourg - Sundsvall = 15 Sk : 21 + 15 = 36 Skilling A l'arrivée à Sundsvall 36 skilling à payer par le destinataire.

3.période : 1849 - 1875.
3.10 : Bureaux Français à l'Etranger.

BUREAU DE TUNIS 1848 - 1888.

Lettre double en port dû (chiffre "2" en haut à gauche) de TUNIS du 30/9-1856 pour CARLSKRONA (S). Transit **TUNIS-PAR-BONE ALGERIE 2 OCT.** 56.ensuite Marseille via les paquebots Français, Lyon, Paris 8/10-1856, au bureau d'échange de Paris à Quiévrain (9/10), frappe de la taxe **1 Rdr** (1 riksdaller) double port pour les lettres en provenance d'Algerie. Le postier ne s'est pas apperçu que la lettre venait de Tunisie. Il aurait dû taxer la lettre à **1Rdr.20Sk** Transit Ystad et à l'arrivée à Carlskrona taxée à 1Rd à payer par le destinataire.

LETTRES POUR LA SUÈDE 1856.

3. période : 1849 - 1875.
3.2. : 1. convention France/Suède,
1/2-1855 - 31/1-1868.

CHIFFRE TAXE AU TAMPON : 24 SK (skilling bco.), pour lettre en port dû, jusqu'à 7,5 g.

Lettre en port dû de Calais, du 5/1-1856 pour Uddevalla (S). Au bureau d'échange de Paris à Quièvrain, le 6/1-1856 (au verso), frappe au tampon du chiffre taxe 24 Sk.(exprimé en skilling bco Suédois), 1er.convention entre la France et la Suède du 1/2-1855, pour lettre en port dû, du premier échelon de poids. Lettre envoyée en sac clos au bureau Suédois d'Hambourg (K.S.&.N.P.A. Hamburg le 8/1-1856), qui était la seule route postale possible pendant la période "d'hiver" du 21/11 au 19/4. Transit Helsingborg le 11/1-1855, arrivée Uddevalla le 14/1-1856 et 24 sk.bco à payer par le destinataire.

CHIFFRE TAXE AU TAMPON : 1 Rdr. (1 Rigsdaler), pour lettre en port dû, double port.

Lettre similaire de Calais, du 29/5-1856 pour Göteborg (S). Lettre en double port et frappe du chiffre taxe au tampon : 1 Rdr. (1 Rigsdaler = 48 sk.bco.) à payer par le destinataire.

LETTRE POUR LA SUÈDE 1857.

3.période : 1849 - 1875.
3.3 : lettre pour la Suède avec d'autres conventions. 1/2-1855 - 31/1-1868.

LETTRE POUR LA SUÈDE VIA GIBRALTAR.

TAXE TAMPON 15 SK. (bco.). Frappé à l'arrivée à STOCKHOLM.

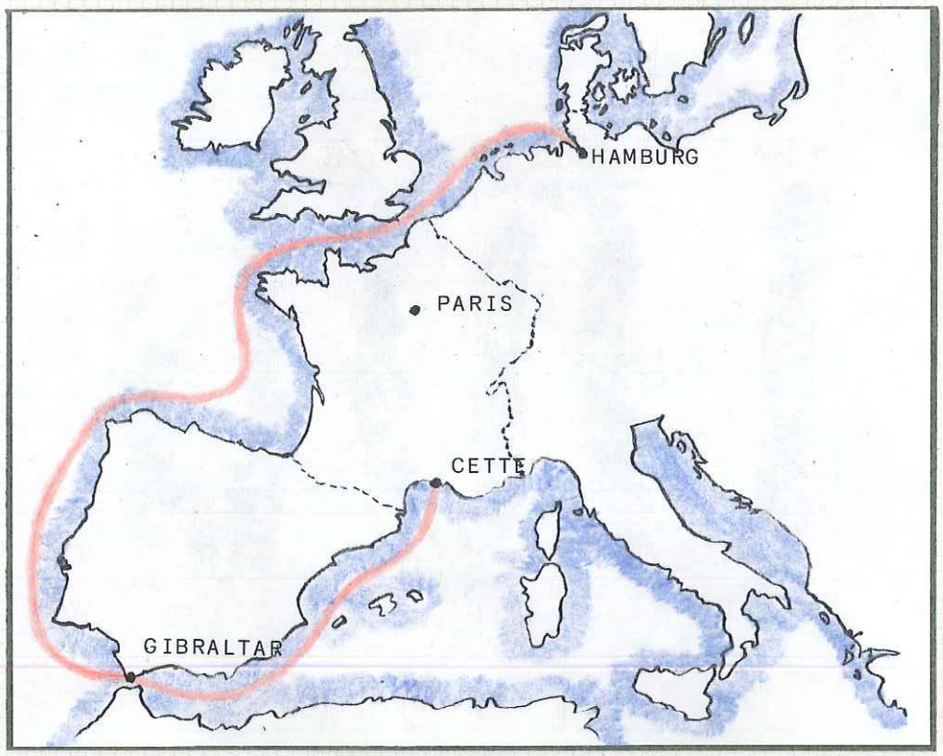

Lettre en port dû de Cette du 25/3-1857 pour Stockholm (S). Lettre confiée au Capitaine Chytroen du bateau à vapeur "HILMA".
A l'arrivée à Hambourg , la lettre a été remise à la Poste Suédoise à Hambourg , K.S.P.A.* HAMBURG * 7/4-1857. (date très précoce pour ce cachet à date). Le tampon chiffre taxe 15 sk. (skilling banco) a été frappé à l'arrivée à Stockholm , (utilisé dans la période 1855 - 1858).
Et 15 skilling banco à payer par le destinataire.

LETTRES POUR LA SUÉDE 1857.

3.période : 1849 - 1875.
3.2 : 1.convention France/Suéde,
1/2-1855 - 31/1-1868.

LETTRE AFFRANCHIE EN NUMÉRAIRE, TARIF 1 Fr.

Lettre en port payé de MONTPELLIER du 15/2-1857 pour STOCKHOLM (S). Lettre payée en numéraire au verso manuscrit " 10" (10 décimes), tarif correct d'après la convention) et petit cachet encadré PD pour confirmation. Cachet de départ MONTPELLIER (33) 15 FEVR. 37 (sic) erreur de date. au verso transit ambulant nuit Marseille à Paris 16/2-57, Paris 1er. 3 17/2-57, K.S.P.A * HAMBURG * 19 / 2 -1857. A l'arrivée en Suéde Frappe de la griffe linéaire FRANCO.

LETTRES POUR LA SUEDE 1868.

3. période : 1849 - 1875.
3.7 : 2. Convention France/Suède,
1/2-1868 - 31/12-1875.

LETTRE EN PORT DÛ. TARIF du 1/2-1868 : 0,80 Fr. = 56 (öre), jusqu'à 10g.

Lettre en port dû de Paris du 8/6-1868, pour Stockholm (S). C.à.d. Paris R.des Vlles-HAUDRtes 8 juin 68. Chiffre taxe au tampon 56 (öre), frappé au bureau d'échange de Paris. Au verso Södra St-Banan 11/6-1868. Arrivée à Stockholm le 13/6-1868 et griffe noire "OBETALDT." (non payé), et en tout 56 öre à payer par le destinataire.

LETTRE POUR LA SUÈDE 1858.

3. période : 1849 - 1875.
3.2 : 1.Convention France/Suède
1/2-1855 - 31/1-1868.

LA REFORME MONETAIRE EN SUÈDE DU 1/7-1858. (DE SKILLING BANCO EN ÖRE.)

Combinaison avec le tampon taxe 24 sk (skilling banco) et 72 (öre) manuscrit.

Lettre en port dû,(1.échelon de poids) de Boulogne - s - mer du 18/10-1858 pour Göteborg (S). Le tarif était le même pour une lettre en port dû ou pour une lettre affranchie : 1 Fr. soit 24 sk bco. (24 sk bco = 72 öre). Au verso Paris à Quievrain 19/10-1858 , (bureau d'échange où a ete frappee la taxe tampon 24 sk.). La lettre a ete ensuite envoyee en sac clos au bureau d'échange Suédois de Hambourg , au verso K.S.P.A. HAMBURG 21/10-1858. (Köngl.Schwed.Post-Amt.). Là, au recto annotation manuscrite en haut à gauche 72 (öre). Arrivee à Göteborg le 24/10-1858 et 72 öre à payer par le destinataire.

Combinaison avec le tampon taxe 24 sk.(frappe à Paris à Quievrain) et le tampon taxe 72 öre (frappe à Stockholm).

Lettre similaire en port dû de Paris du 22/11-1858 pour Stockholm (S). Au verso Paris à quievrain 22/10-1858 , K.S.P.A. HAMBURG 24/11-1858. A l'arrivee à Stockholm frappe du tampon taxe 72 öre (à payer par le destinataire). Le bureau de Paris à Quievrain ne reçu le tampon taxe 72 (exprimé en öre) qu'au mois de décembre 1858.

LETTRE POUR LA SUÉDE 1858.

3.période : 1849 - 1875.
3.2 : 1.convention France/Suéde,
1/2-1855 - 31/1-1868.

78, 1Rdr 24 SK et 216 manuscrit.

LETTRE NON AFFRANCHIE AU TRIPLE PORT, AVEC TAXE NORVÉGIENNE 78 (SKILLING) (FRAPPÉE PAR ERREUR), TAXE SUÉDOISE À 1 Rdr (RIKSDALLER) et 24 SK (SKILLING), CORRIGÉE EN 216 (ÖRE) À CAUSE DE LA RÉFORME MONNÉTAIRE SUÉDOISE DU 1 / 7- 1858.

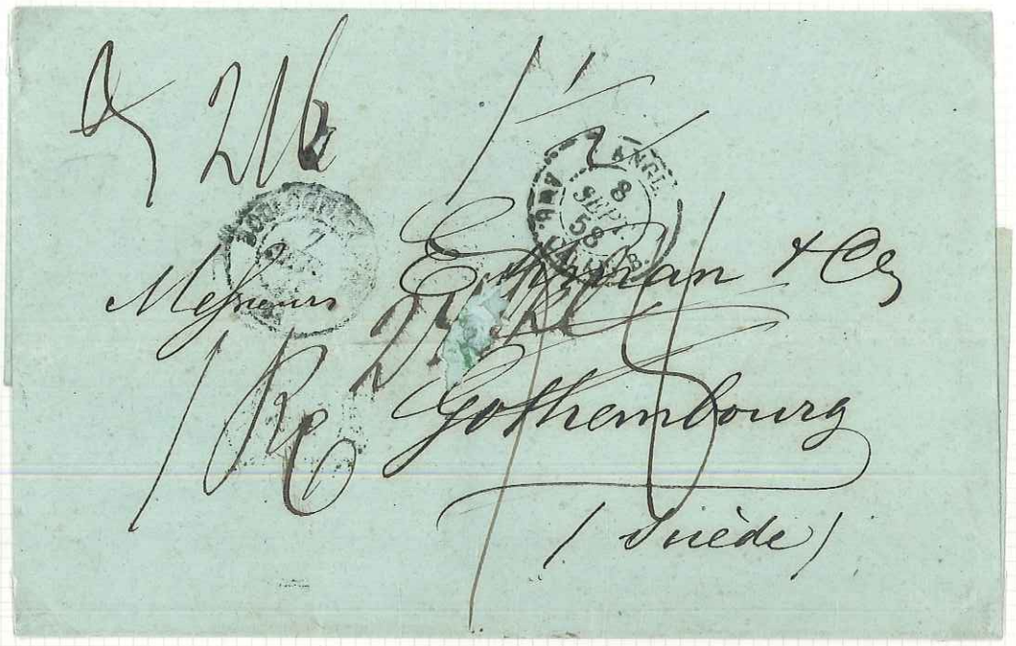

Lettre en port dû de BOULOGNE-SUR-MER du 7/9-1858 pour GOTHEMBOURG (S). Lettre au 3.ième échelon de poids, la lettre a étè expédié par erreur en Angleterre, renvoyé par retour sur Calais (cachet d'entré **ANGL. AMB.CALAIS B** du 8/9-58). Expédiée ensuite sur l'ambulant PARIS À QUIEVRAIN (bureau d'échange) le 9/9-58. Là le postier à inscrit en haut à gauche "3" (troisième port) et inscrit à l'encre la taxe correspondant au troisième port (correct d'après la convention : au delà du deuxième port, les taxes des lettres doivent être manuscrites. Le postier a taxé la lettre à **78** (skilling Norvégien), s'appercevant de son erreur, il a annulé la taxe **78**, et à inscrit la taxe correcte Suédoise : **1 Rdr 24 SK** (1 Riskdaller et 24 Skilling Suédois), correspondant au troisiéme port., Ensuite transit K.S.P.A.* HAMBURG * 10/9 1858. L'annotation (3) a étè barré, corrigé en : 1 1/2 (1 lod et 1/2) diffénte progression des poids en Suéde et en France, annotation : **216** (exprimée en öre Suédois du fait de la réforme monnétaire Suédoise du 1/7-1858. La lettre présente les trois différentes taxes du troisième port : unique.

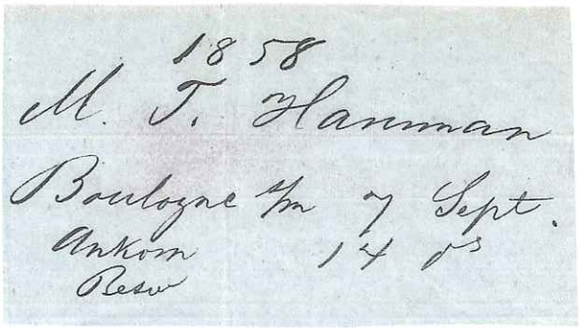

LETTRE POUR LA SUÈDE 1859.

3. période : 1849 - 1875.
3.2 : 1. convention France/Suède.
1/2-1855 - 31/1-1868.

VIA STETTIN.

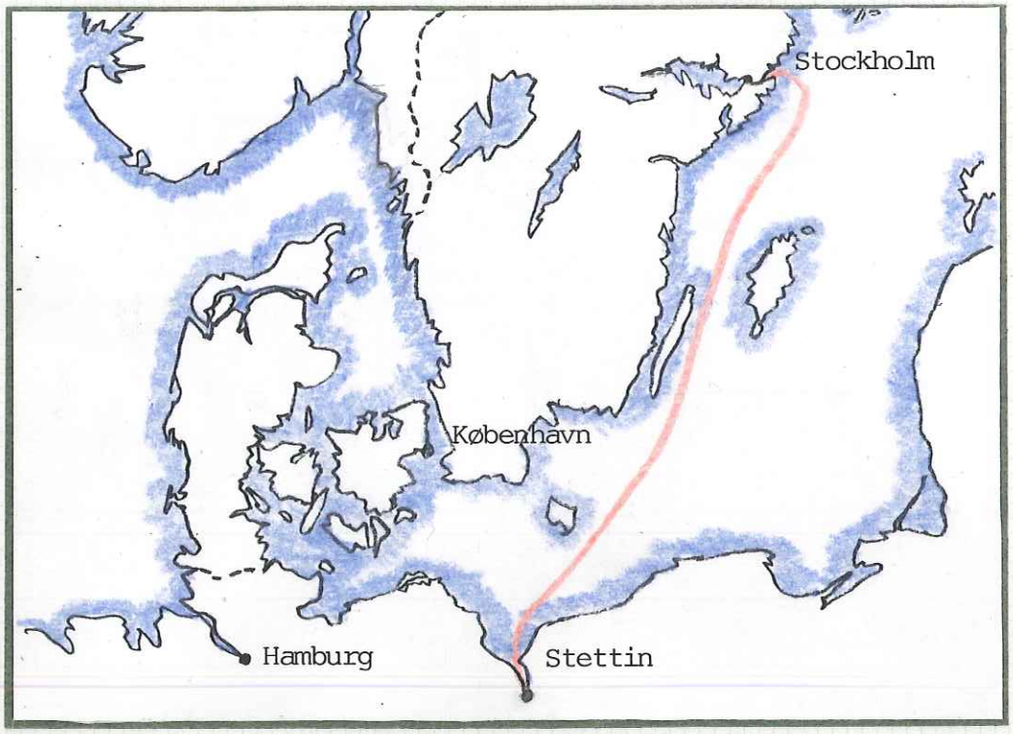

Bureaux d'échange : Paris à Quievrain et Stettin.

Lettre en port dû de Paris le 22/10-1859 pour Uppsala (S). C.à.d. nr.1330 en noir de Paris 22/10-1859. Annotation manuscrite en haut à gauche : par Stettin. Au verso Paris à Quievrain 22/10-1859 , (bureau d'échange) , là frappe du chiffre taxe 72, exprimé en öreSuédois.Dans la période du 20/4 au 20/11 : de Quiévrain (frontière) àUppsala via Stettin ; départ de Quiévrain (en sac clos) le dimanche à 00.30 h. arrivée du train à Stettin (bureau d'échange) le mardi à 10.15 h ensuite par bateau au départ de Stettin à 12.15 h le même jour , et arrivée Stockholm le jeudi. Au verso cachet d'arrivée Stockholm 27 oct 59. (jeudi). Routes et tables de marche , d'après le tableau A nr.1 et nr.2 du réglement de détail et d'ordre de la convention entre la France et la Suède du 14/12-1854. En tout 72 öre à payer par le destinataire.

LETTRE POUR LA SUÈDE 1859.

3. période : 1849 - 1875.
3.2 : 1. convention France/Suède,
1/2-1855 - 31/1-1868.

COMBINAISON AVEC

TAMPON TAXE 26 EXPRIMÉ EN SKILLING NORVÉGIEN ET

TAMPON TAXE 144 EXPRIMÉ EN ÖRE SUÉDOIS.

Lettre pour la Suède mal dirigée sur la Norvège.

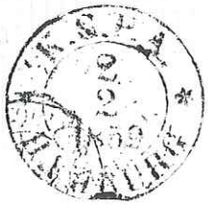

Lettre en port dû ,double port , de Paris pour Sølje (S). C.à.d. type 1521 de Paris, bureau E = Pl. de la Madeleine, du 14/1-1859. Arrivée à Paris à Quievrain , (bureau d'échange) , le 14/1-1859 , là frappe par erreur , du tampon 26 (exprimé en skilling Norvégien), lettre en port dûe du 1. échelon de poids : convention postale entre la France et la Norvège du 1/4-1855. Mal dirigée sur Sandøsund (Norvège) via Hambourg en sac clos, départ de Quievrain le 15/1-1859 , arrivé à Sandøsund le 22/1-1859. Normalement la lettre aurait dûe être dirigée sur Svinesund mais Sandøsund etait une nouvelle possibilité , suite à un article additionnel à la convention du 1/11-1858. A Sandøsund après avoir constate l'erreur de destination et de poids , la lettre a été renvoyée à Paris à Quievrain (correct d'après la convention).arrivée à Paris à Quivrain le 31/1-1858. Là frappe correcte au tampon de la taxe 144 (exprimée en öre Suédois) : lettre en double port. Au verso transit K.S.P.A. Hamburg 2/2-1859 . Au recto c.à.d. Suedois : Helsingborg 4/2-1859, et en tout 144 öre à payer par le destinataire.

LETTRES POUR LA SUEDE 1859 - 1860.

3. période : 1849 - 1875.
3.3 : lettre pour la Suède avec d'autres
conventions :1/2-1855 - 31/1-1868.

CONVENTION ENTRE LA FRANCE ET LA PRUSSE,
du 21/5-1858. Executoire au 1/7-1858. Article 33. MARQUE D'ECHANGE F/33.

Lettre en port dû de Rouen du 20/6-1859 pour Åkne & Sölje (S). Au verso Le Havre à Paris 20/6-1859 , Paris à Erquelines 20/6-1859 à ce bureau d'échange frappe du cachet F/33 (avoir de la France). La lettre est envoyée à Hambourg via Aachen. Au verso en rouge AUS FRANKREICH PER AACHEN 21/6 B , Hamburg 22/6-1869 et annotation manuscrite 5 1/2 à l'encre bleue (valeur en groschen). Arrivée Göteborg 27/6-1859. C'est la seule lettre connue , à ma connaissance , pour la Suède avec la marque d'échange F/33.

---

3. période : 1849 - 1875.
3.2 : 1. convention France/Suède,
1/2-1855 - 31/12-1875.

CHIFFRE TAXE 26 (EXPRIME EN SKILLING NORVEGIEN)
ET CHIFFRE TAXE 72 (EXPRIME EN ØRE SUEDOIS). Le chiffre taxe 26 a étè frappé par erreur.

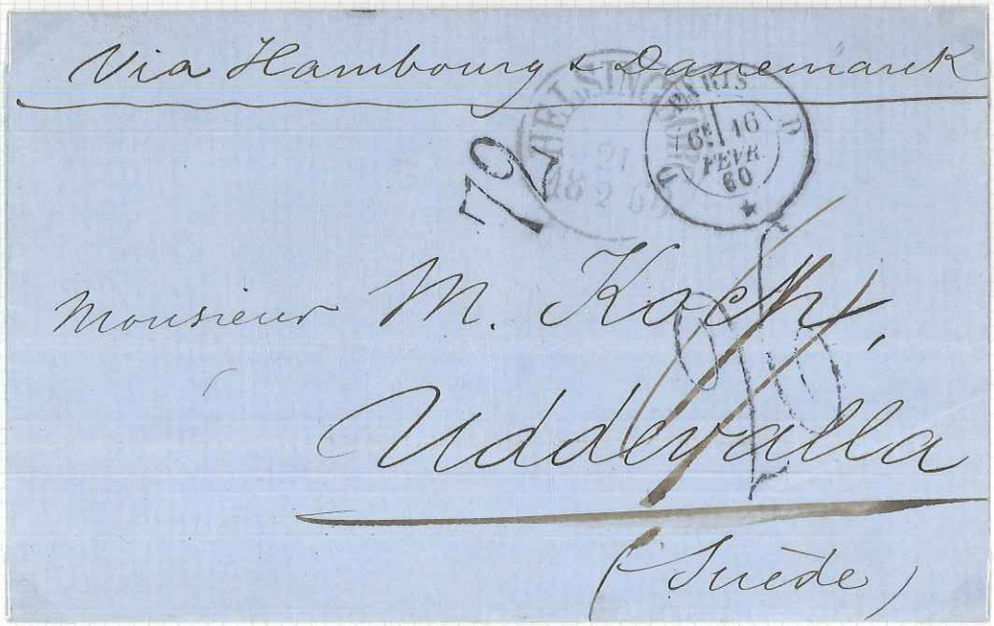

Lettre en port dû de Paris du16/2-1860 pour Uddevalla (S). Au verso c.à.d du bureau d'échange : Paris à Quievrain 16/2-60, là frappe par erreur du chiffre taxe 26 (exprimé en skilling Norvégien), corrigé et frappe correcte du chiffre taxe 72 (exprimé en øre Suédois). Transit du bureau d'échange Suédois à Hambourg : HAMBURG./K.S.P.A.(D.)/18/2.1860, ensuite Helsingborg 21/2-1860, arrivée à Uddevalla le 23/2-1860 et en tout 72 øre à payer par le destinataire.

LETTRE POUR LA SUÈDE 1860.

3. période : 1849 - 1875.
3.2 : 1. convetion France/Suède,
1/2-1855 - 31/1-1868.

Lettre en port dû de Paris du 12/1-1860 pour Uddevalla (S). Paris*D*12 janv 60, au verso Paris à Quievrain C 12/1-60 , frappe du chiffre taxe 72 (au recto). Au verso cachet du bureau d'échange Suédois de Hambourg : K.S.P.A. / D 14/1-1860 , ce cachet sans Hamburg n'a éte utilisé que pendant le mois de Janvier 1860. Arrivée en Suède : Helsingborg 17/1-1860 , et à Uddevalla le 19/1-1860 et 72 öre à payer par le destinataire.

LETTRES POUR LA SUÉDE 1858 - 1861.

3.période : 1849 - 1875.
3.2 : 1.convention France/Suéde,
1/2-1855 - 31/1-1868.

LA RÉFORME MONÉTAIRE EN SUÉDE DU 1/7-1858. (DE SKILLING EN ÖRE).

COMBINAISON AVEC LA TAXE TAMPON 24 SK. (FRAPPÉE À PARIS À QUIÉVRAIN) ET LA TAXE TAMPON 72 ÖRE (FRAPPÉE À STOCKHOLM).

Lettre en port dû du premier échelon de poids de NANCY du 20/9-1858 pour STOCKHOLM (S). Au verso au bureau d'échange de PARIS À QUIEVRAIN (21/9), frappe de la taxe tampon **24 Sk**. (exprimée en skilling Suédois) , transit YSTAD (27/9) et à l'arrivée à STOCKHOLM (30/9), frappe de la taxe tampon **72 öre**. Et 72 öre à payer par le destinataire. Très peu de lettres connues.

LETTRES POUR LA SUÈDE 1868.

3. période : 1849 - 1875.
3.2 : 1. convention France/Suède,
1/2-1855 - 31/1-1868.

CHIFFRE TAXE AU TAMPON : 72 (exprimé en öre Suédois).

72 öre = 1 Fr. Lettre jusqu'à 7,5g.

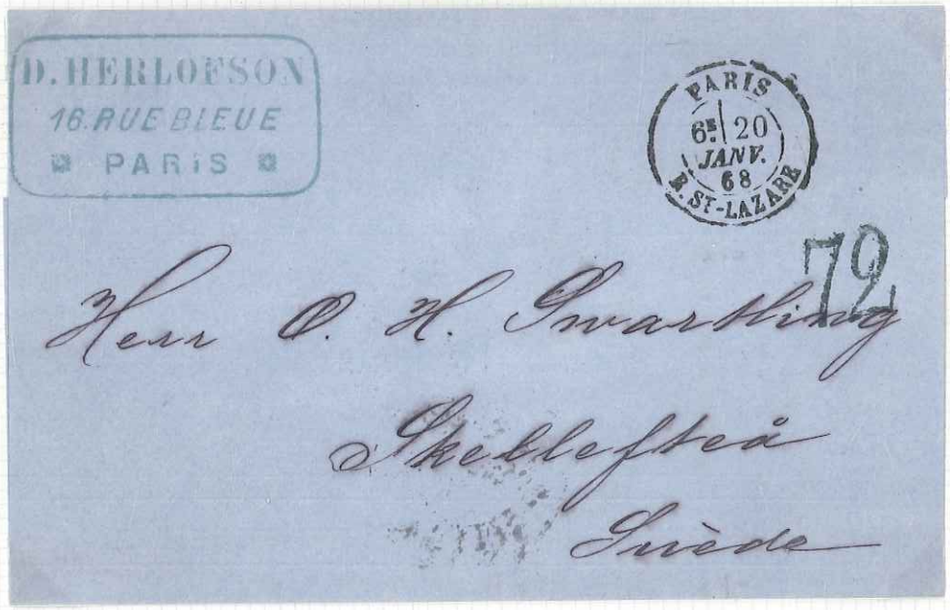

Lettre en port dû de Paris du 20/1-1868 pour Skellefteå (S). C.à.d. Paris Pl. de la Bourse 20 jan.68. Tampon chiffre taxe 72 (öre) à l'encre vert-bleue, lettre simple port. Au verso Sødra St.Banan 26/1-1868.

CHIFFRE TAXE AU TAMPON : 144 (öre). 144öre = 2 Fr. Lettre en double port.

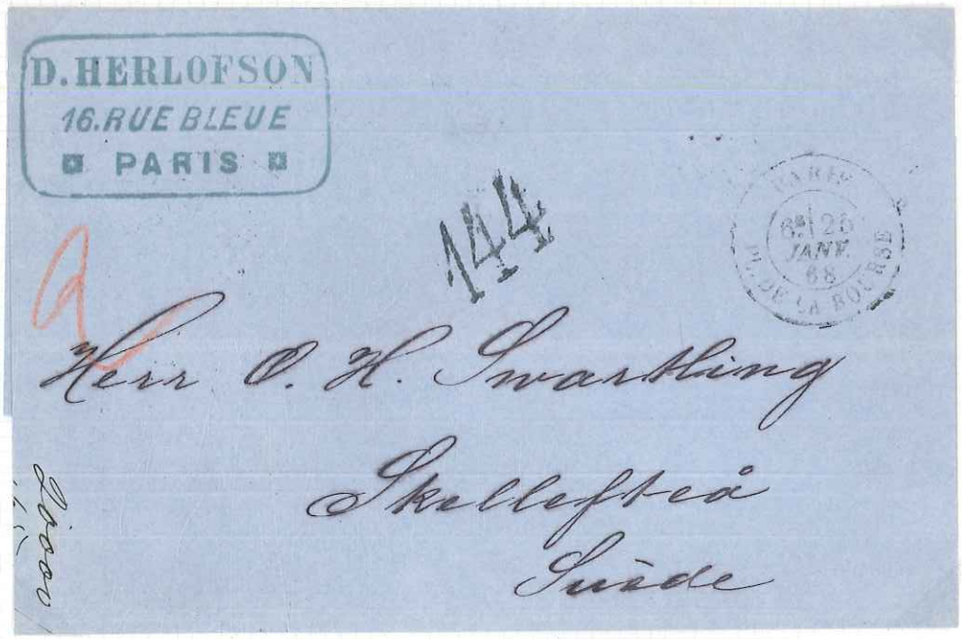

Lettre similaire avec c.à.d. Paris Pl.de la Bourse 25 jan 68. Chiffre taxe, tampon 144 (double port) à l'encre vert-bleue et chiffre 2 manuscrit à gauche. Au verso Sødra St.Banan 29/1-1868. Seule l'utilisation de l'encre noire était réglementaire (article nr.22 de la convention).

Une des dernieres utilisation de ces chifres taxes au tampon avant la nouvelle convention entre la France et la Suède du 1/2-1868.

LETTRES POUR LA SUÉDE 1871 - 1873.

3.période : 1849 - 1875.
3.8 : 2.convention France/Suéde,
1/2-1868 - 31/12-1875.

Lettre en double port, non affranchie : tarif 1F.60 = 112öre.

Lettre en port dû de PARIS du 26/10-1871 pour STOCKHOLM (S). Taxée à **112** (öre) exprimé en öre Suédois au bureau d'échange de Paris. Suite à la convention entre la France et la Suéde avec date d'application au 1/2-1868, les lettres non affranchies au premier échelon de poids, seraient taxées à 56 (öre) soit 80c au lieu de 60c pour les lettres affranchies, le double port pour les lettres non affranchies est : **112 öre = 1F60.** Au verso arrivée Stockholm le 31/10-1871 et frappe au recto de la griffe **OBETALDT** (non payé) et 112 öre à payer par le destinataire.

LETTRE NON AFFRANCHIE, TARIF : 80c, jusqu'à 10 gr. TAXE TAMPON 56 (öre) = 80c.
Fr.p.s (FRANKRIKE PER SEKK).

Lettre en port dû de PARIS du 22/9-1874 pour GOTHEMBOURG (S). Taxée à 56 (öre) au bureau d'échange, conforme à la convention pour lettre du 1.er échelon, non affranchie pour la Suéde. A l'arrivée en Suéde, frappe au bureau d'échange de la griffe linéaire **Fr.p.s.** griffe utilisée entre le 1/10 et le 14/10, en accord avec l'article nr. 19 de la convention du 1/2-1868, et d'après une circulaire des Postes Royale de Suède du 2/9-1869.

LETTRES POUR LA SUEDE 1874.

3.Période : 1849 - 1875.
3.7 : 2. Convention France/Suède,
1/2-1868 - 31/12-1875.

CHIFFRE TAXE : 56 (ÖRE).

LETTRE NON AFFRANCHIE EN PORT SIMPLE, JUSQU'À 10g. TARIF : 56 ÖRE = 0,80 Fr.

Lettre en port dû de Paris du 6/6-1874, pour Göteborg (S). C.à.d. Paris Pl.de la Bourse 6e. 6 juin 74. Au bureau d'échange de Paris frappe du chiffre taxe 56 (exprimé en öre Suédois), de couleur vert bleu (pas courant). Au verso transit P.K.X.P.N : 2, 8/6-1874 et 56 öre à payer par le destinataire.

1/2-1868 - 31/12-1875.

CHIFFRE TAXE : 112 (ÖRE), DE COULEUR BLEUE.

LETTRE NON AFFRANCHIE, EN DOUBLE PORT, TARIF : 112 ÖRE = 1,60 Fr.

Lettre en double port dû, de Paris du 14/11-1874 pour Göteborg (S). Taxe 112 (exprimé en öre Suédois), frappée au bureau d'´échange de Paris pour lettre non affranchie en double port. L'utilisation de l'encre bleue est contraire à la convention, seule lettre vue.

Monsieur M. Koch,
Uddevalla.
(Suède)

PARIS
19
OCT.
67
BOULEVARD

OBJEKTEN FÅR EJ TAS UR FICKAN!